

RÉCEPTION EN HÔTELLERIE



Reconnaissance
des acquis et
des compétences



Convertir mon expérience en diplôme, c'est payant!

Qu'est-ce que la reconnaissance des acquis et des compétences?

La reconnaissance des acquis et des compétences est une démarche qui permet d'obtenir une reconnaissance officielle de vos compétences en lien avec celles d'un programme d'études.

La personne qui entame cette démarche verra ses expériences, ses compétences et ses connaissances évaluées afin de mettre sur pied un programme de formation sur mesure où seulement les notions qu'elle ne maîtrise pas seront à acquérir.

Il peut arriver que certaines compétences soient à acquérir complètement ou en partie pour recevoir le document officiel reconnaissant les acquis. Lorsque cela se produit, différents moyens sont proposés pour respecter les obligations professionnelles ou personnelles.

Au terme de cette démarche, les résultats sont inscrits dans un document officiel (bulletin, attestation, relevé de notes, diplôme, etc.).

Les avantages pour l'individu

- Obtenir un relevé de notes officiel ou un diplôme, sans réapprendre ce que vous savez déjà;
- Améliorer votre situation sur le marché du travail (avancement, réorientation, etc.);
- Faire le point sur vos compétences et mettre à jour vos qualifications.

Les avantages pour l'entreprise

- Rendre votre personnel plus qualifié et spécialisé;
- Valoriser les compétences acquises de votre personnel;
- Développer le potentiel de votre équipe de travail.



Inscription :

Pour débiter le processus RAC, vous devez assister à une séance d'information. Pour vous inscrire, vous devez appeler au 819 822-5420, poste 17018 ou 17019.

Préalables :

La démarche RAC ne nécessite pas de préalables, toutes personnes ayant de l'expérience dans le domaine peut se faire reconnaître ses compétences et recevoir son diplôme à la fin de la formation.

